

COMITE SYNDICAL

Réunion du 30 juin 2025

2025-32– Accord pour l'adhésion de nouveaux membres

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué le 18 juin 2025, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

Nombre de délégué(s) syndicaux en exercice : 19 titulaires et 15 suppléants

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :

Mme Corinne POTHIER.

M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Manuel GUIBERT, M. Éric HERVOUET, M. Patrice PAGEAUD, M. Guy PLISSONNEAU, M. Thierry RICARDEAU, M. Yann THOMAS, M. Patrick VILLALON.

POUVOIRS (4) :

M. Sébastien VERDON donne pouvoir à M. Éric HERVOUET

M. Rémi PASCRAU donne pouvoir à M. Yann THOMAS

Mme Denise RENAUD donne pouvoir à M. Jean-Luc GAUTRON

M. Alain CAREIL donne pouvoir à M. Guy PLISSONNEAU

Votants : 14

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (14):

Mme Cécile BARREAU, Mme Isabelle MOINET, Mme Nadia RABREAU, Mme Denise RENAUD.

M. Guillaume ARNAUD, M. Alain CAREIL, M. Dominique DURAND, M. Franck GAUTHIER, M.

Judicaël LAMY, M. Rémi PASCRAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Xavier SARRY, M.

Yannick SOULARD, M. Sébastien VERDON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Yann THOMAS.

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame JOLIVET-CHARBONNEAU A., Directrice Générale d'e-Collectivités,

Monsieur LE RAY O., Responsable du pôle ressources et relation adhérents d'e-Collectivités.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2025-32– Accord pour l'adhésion de nouveaux membres

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'en application des statuts, le Comité syndical doit statuer sur la demande d'adhésion de nouveaux membres. Depuis le dernier comité syndical en date du 28 avril 2025, 12 demandes d'adhésions supplémentaires sont parvenues au syndicat :

✓ Communes : 2

Dép.	Localité	Établissement	Nb habitants
49	MONTSOUREAU	MAIRIE DE MONTSOUREAU	422
72	CROSMIÈRES	MAIRIE DE CROSMIÈRES	1 014

✓ Autres établissements : 10

Dép.	LOCALITE	ÉTABLISSEMENTS
49	HAUTS-D'ANJOU (LES) - CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LES HAUTS D'ANJOU
49	MONTREUIL-JUIGNÉ - CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MONTREUIL-JUIGNÉ
49	VIVY - CCAS	CENTRE D'ACTION SOCIAL DE VIVY
53	SAINT-DENIS D'ANJOU	ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE D'IRRIGATION DE SAINT-DENIS D'ANJOU
85	CHANTONNAY	SIVU TRANSPORT SCOLAIRES RÉGION DE CHANTONNAY
85	GRUES	ASSOCIATION SYNDICALE ASSAINISSEMENT GRUES
85	GRUES	ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE FONCIÈRE DE GRUES
85	HERBERGEMENT (L') - CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE L'HERBERGEMENT
85	NESMY- CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NESMY
85	SAINT-DENIS -LA-CHEVASSE	ASSOCIATION FONCIÈRE DE SAINT-DENIS LA CHEVASSE

Nombre d'adhérents au 30 juin 2025 compte tenu des 12 nouvelles adhésions et 2 retraits :

CATÉGORIES	Départements					Total général
	44	49	53	72	85	
Autres établissements	20	32	75	4	236	367
Communes	34	49	214	19	250	566
Département					1	1
EPCI	2	3	4	2	19	30
Établissement Départemental ou régional	1		1		4	6
Total général	57	84	294	25	510	970

Vu les demandes d'adhésion de 12 nouvelles structures,

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'accepter l'adhésion des structures détaillées ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à accepter l'adhésion de nouvelles collectivités ligériennes qui se présenteraient et d'en rendre compte lors du prochain comité syndical,
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

ADOPTÉ à l'unanimité des voix exprimées :

Date du vote : 30/06/2025

Votants : 14

Voix totales : 14

Voix exprimées : 11

Non Votés : 3

1 – Pour : 10 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

4 - Ne prend pas part au vote : 0 Voix

Fait et délibéré à ... le ...,
Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
Les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Transmis au Représentant de l'Etat

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : M. Yann THOMAS (1^{er} Vice-Président)

Comité syndical – 30/06/2025

2025-32 – Accord pour l'adhésion de nouveaux membres**Unanimité**Date du vote : **30/06/2025**Mode de scrutin : **Public**Votants : **14**Voix totales : **14**Voix Exprimées : **11**Non votés : **3**Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	11 Voix	100,0%
(COLLEGE DES COMMUNES) Charrier Jean-Philippe		1 voix
(COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX) Gautron Jean-Luc		1 voix
(COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX) Guibert Manuel		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Hervouet Éric		1 voix
(COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX) Pageaud Patrice		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Pothier Corinne		1 voix
(COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX) Renaud Denise par procuration à Gautron Jean-Luc		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Richardeau Thierry		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) Thomas Yann		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Verdon Sébastien par procuration à Hervouet Éric		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Villalon Patrick		1 voix
Non votants	3 Voix	
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) Plissonneau Guy		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) Careil Alain par procuration à Plissonneau Guy		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) Rémi Pascreau par procuration à Thomas Yann		1 voix